REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
**Service communication et information**

Genève, le 16 avril 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

**Communiqué de presse du Conseil d'Etat**

# COVID-19: le Conseil d'Etat adapte son arrêté en accord avec les annonces du Conseil fédéral

Ce vendredi 16 avril, le Conseil d'Etat a adapté son arrêté du 22 mars 2021. Les nouvelles mesures édictées reprennent l'intégralité des décisions communiquées ce mercredi par le Conseil fédéral. L'arrêté entrera en vigueur le 19 avril 2021.

Le Conseil d'Etat salue les efforts quotidiens de la population genevoise dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 et rappelle que les gestes barrières continuent de s'imposer dans cette première phase de réouverture annoncée par les autorités fédérales.

*Pour toute information complémentaire:*

- *Mme Anne Emery-Torracinta, présidente du Conseil d'Etat, en contactant M. Emmanuel Cuénod, chef du service communication et information, CHA, T. 079 681 54 27.*
- *M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat, en contactant M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DSES, T. 079 935 86 75.*